

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02184
Numéro SIREN : 512 292 871
Nom ou dénomination : 2G NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009967



N°15949*01

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2019

5567

Désignation de l'entreprise		E.U.R.L. 2G NETTOYAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		12 rue de la Lombardie 69150 DECINES-CHARPIEU		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*						5 1 2 2 9 2 8 7 1 0 0 0 2 1		
						Néant <input type="checkbox"/> *		
						Exercice N clos le, 31/08/2019		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 570	3 730		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 881	26 225		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	16	16	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	5 050	5 050		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	102	102				
TOTAL (II)		BJ	BK	52 573	17 451	35 122		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	194 923	3 323	191 600	
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 411		9 411	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	50 049		50 049	
	Disponibilités	CF	CG	308 636		308 636		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 491		2 491		
	TOTAL (III)	CJ	CK	565 509	3 323	562 186		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		618 083	20 774	597 309	
Renvois :	(1) Dont droit au bail .	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes.	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

32/74

Désignation de l'entreprise		E.U.R.L. 2G NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N 31/08/2019	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)		DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG	328 223	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	99 949	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	431 472	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		DV	280	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	28 343	
	Dettes fiscales et sociales		DY	131 203	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	6 011	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	165 837		
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	597 309		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	165 837	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Matériel de transport	5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

520 - E.M.R.L. 30 NETTOYAGE
Du 01/09/2018 au 31/08/2019

En Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Société anonyme de droit français
au capital de 100 000 000 €

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 920		2 380
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				14 259
		Autres immos corporelles		26 301		13 713
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		1 190		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	30 411		30 352
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		16		
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières		240		5 050
				TOTAL	256	
			TOTAL GENERAL	30 667		35 402

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 300	
		Inst. gal. agen. amé. divers			14 259	
		Autres immos corporelles		13 358	26 657	
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 190	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
				13 358		47 406
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				16
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières		139	5 152	
				TOTAL	139	
			TOTAL GENERAL	13 496		52 573

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SIG - BUDGET DE FINANCEMENT
DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	808	763		1 570
Inst. générales agencem. amén.		1 279		1 279
Autres immob. corporelles	17 225	2 732	5 833	14 124
Matériel de transport	80	397		477
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	18 114	5 170	5 833	17 451
TOTAL GENERAL	18 114	5 170	5 833	17 451

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SRG - BUREAU D'INSTRUMENTATION
du 01/09/2018 au 31/08/2019

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	5 050		5 050
	Autres immobilisations financières	102		102
	Clients douteux ou litigieux	3 987		3 987
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	190 936	190 936	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	8 012	8 012	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres Impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 399	1 399		
Charges constatées d'avance	2 491	2 491		
TOTAUX		211 976	202 837	9 139
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		5 050		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

526 - E.U.R.L. 2G NETTOYAGE
Du 01/09/2018 au 31/08/2019

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 491
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 491

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

526 - E.L.R.L 20 NETTOYAGE
Du 01/09/2015 au 31/08/2019

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	300.00	10.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

GRU - E.D.R.L. 20 NETTOYAGE
Du 01/09/2018 au 31/08/2019

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	3 000			3 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	300			300
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	258 960	69 263		328 223
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	69 263	99 949	69 263	99 949
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	331 523	169 211	69 263	431 472

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SRG - SOCIÉTÉ GÉNÉRALISTE
 LI. 01/09/2013 au 31/08/2013

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	28 343	28 343		
Personnel & comptes rattachés	53 891	53 891		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	24 429	24 429		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 596	2 596		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	47 442	47 442		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 845	2 845		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	280	280		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	6 011	6 011		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	165 837	165 837		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

526 - E.U.P.L. 20 NETTOYAGE
Du 01/09/2018 au 31/08/2019

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 177
Dettes fiscales et sociales	30 131
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	456
TOTAL DES CHARGES À PAYER	49 764

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

536 - E.U.P.L. 2018/2019
Du 01/01/2018 au 31/06/2019

En Euro

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/08/2019, le CICE s'élève à 5 883 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

2G NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 12 Rue de La Lombardie
69150 DECINES-CHARPIEU
512 292 871 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 FÉVRIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 99 948,57 € de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 99 948,57 €

Affectation :

- Distribution de dividendes à l'associé unique 70 000,00 €

- Solde du résultat de l'exercice affecté en totalité au poste « autres réserves » 29 948,57 €
Dont le montant sera porté de 328 222,94 € à 358 171,51 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront portés de 331 523 € à 361 472 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire sera de 233,33 €. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2020.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense

GG

doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En conséquence, le dividende net s'élèvera à 60 763 € après imputation des prélèvements de 17,2% et de 12,8%.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Gérance
Monsieur Goran GARIC

